



INFO-COP

LA COPROPRIÉTÉ LE LOUISBOURG

Bulletin d'information

Volume 27 No 13
9 octobre 2020

Report de l'Assemblée générale annuelle (AGA)

Le CA souhaitait tenir une AGA cet automne afin de soumettre les sujets habituels qui requièrent l'approbation des copropriétaires. Les documents étaient en voie d'être finalisés et le choix d'une salle avoisinante respectant les mesures sanitaires était arrêté. Toutefois, la situation de la pandémie nécessite de reporter un tel rassemblement. Si en janvier 2021, l'AGA n'a pu être tenue, le CA envisagera la possibilité de tenir une AGA virtuelle qui nécessite une organisation plus élaborée, avec la collaboration de la firme de gestion immobilière GILM ou autres.

Dépôt de documents dans l'intranet

Les documents qui avaient été distribués le 4 juin 2020 à l'ensemble des copropriétaires ont été déposés dans l'intranet, sous l'onglet « Assemblée 2020 » :

- Rapport d'activité du CA 2019-2020
- États financiers au 31 mars 2020
- Budget 2020-2021
- Présentation du budget, incluant la note d'information sur la *Mise à jour du financement du fonds de prévoyance* et celle sur la *Mise aux normes du réseau de distribution électrique*.

Le [document](#) « Analyse des états financiers 2019-2020 », qui n'était pas disponible en juin dernier, a aussi été déposé sous la même rubrique.

Le [procès-verbal](#) de la 614^e réunion du Conseil, tenue le 23 septembre 2020, a aussi été déposé dans l'intranet sous l'onglet « Gouvernance ».

COVID-19

À ce jour, le Conseil n'a été avisé d'aucun cas de COVID-19 au sein de la Copropriété le Louisbourg. Le CA tient à remercier les copropriétaires d'avoir accepté de porter le masque dans tous les espaces communs, tel que demandé. À la lumière des plus récentes directives de la Santé publique, le CA doit resserrer les règles d'accès à la salle communautaire, à la piscine et au gym.

Salle communautaire : l'accès est limité à deux personnes à la fois pendant une heure, à moins que les personnes présentes ne vivent dans la même unité. Les rencontres pour les cours et groupes d'espagnol se déroulent maintenant sur Zoom, jusqu'à nouvel ordre.

Piscine : l'accès à la piscine est limité à deux personnes à la fois pendant 30 minutes. Les séances d'aqua-forme sont suspendues.

Gym : l'accès au gym est limité à une personne à la fois pendant 45 minutes, à moins que les personnes présentes ne vivent dans la même unité ; ce nombre ne peut alors dépasser deux.

Rappelons que tous ces services sont réservés exclusivement aux résidents.

Enfin, toutes ces consignes devront être scrupuleusement respectées, sans quoi le CA se réserve le droit d'interdire l'accès à ces services. L'objectif recherché est d'éviter les rassemblements en tout temps.

Entretien et conservation de l'immeuble

L'appel d'offres en vue de la rénovation de la salle communautaire a été lancé et l'ouverture des soumissions se fera vers le 16 octobre 2020. Un échéancier des travaux sera élaboré avec l'entrepreneur en vue d'une réalisation complète dans les meilleurs délais.

En ce qui a trait à la mise aux normes du réseau de distribution électrique, la livraison de la nouvelle génératrice a eu lieu le 25 septembre et sa mise en service devrait être complétée en novembre.

D'ici la fin du mois, les lampadaires seront remplacés par des équipements moins énergivores et plus efficaces, le tout pour des motifs de sécurité et de maintien d'actifs.

Enfin, il y aura coupure de courant le mardi 13 octobre de 9h à 12h, et ce, pour l'opération de nettoyage des composantes de l'entrée électrique principale de l'immeuble.

Demande d'information

Pour toute demande d'information ou tout commentaire, n'hésitez pas à communiquer avec notre directrice du service à la clientèle chez Gestion immobilière Lafrance et Mathieu :
Mme Stéphanie Chabot au (418) 626-5500 poste 263 ou à s.chabot@lafrance-mathieu.com

Le Conseil d'administration

9 octobre 2020